

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 12 MAI

INFORMATIONS

L'AGITATION SOCIALISTE

A Paris et dans les départements, un certain nombre de réunions ont été tenues dimanche dans le dessein de protester contre les incidents de Fourmies. Il n'y a guère de détails intéressants à relever dans le compte rendu de ces assemblées. On a, bien entendu, flétri les « massacreurs », le préfet, le sous-préfet, le maire, l'officier, le ministre ; peu s'en est fallu même, à la réunion du Waux-Hall, qu'une moitié de l'assistance fût flétrie par l'autre, comme convaincue de patriotisme. Cette réunion du Waux-Hall est la seule à la suite de laquelle la police ait estimé nécessaire de procéder à des arrestations : une soixantaine environ, dit-on. La population parisienne semble être restée profondément indifférente à tous ces essais d'agitation.

LE NOUVEAU NONCE

C'est M^r Ferrata qui remplacera M^r Rotelli comme nonce apostolique à Paris.

M^r Ferrata fut il y a quelques années auditeur de la Nonciature à la tête de laquelle l'appelle la confiance de Léon XIII.

A Fourmies, la journée de dimanche a été assez calme. Une bande d'ouvriers a été dispersée par les cuirassiers. — Un gendarme a été blessé d'un coup de pierre.

La manifestation de Calais contre les événements de Fourmies s'est produite sans incidents. La police a empêché les manifestants d'entrer au cimetière pour déposer une couronne.

LA GRÈVE DE BELGIQUE

La grève se généralise. Les nouvelles sont de moins en moins rassurantes. Les préoccupations que nous vous avons antérieurement signalées persistent dans notre parlement. Le gouvernement français ne se dissimule pas la gravité de la situation.

On approuve généralement l'expulsion du député anglais Cunningham Graham qui a figuré à la manifestation socialiste de Calais et l'arrestation de l'orateur anarchiste Culine qui a péroré à Fourmies.

A l'heure actuelle, alors que la crise sociale menace de s'étendre en Europe, il importe que les agitateurs soient activement surveillés en France et que nos centres miniers ne deviennent pas des foyers de troubles.

Deux députés socialistes, MM. Ferroul et Baudin, qui avaient assisté à la manifestation de Calais, se sont rendus hier à Fourmies. Ne serait-il pas préférable que ces législateurs s'occupent du tarif des douanes ?

On écrit de Belgique :

« La grève reste stationnaire dans le Borinage. Les charbons étrangers affluent en Belgique. Il n'y a aucun incident à signaler.

« La Gazette de Liège confirme les dépe-

ches et constate une sérieuse tendance à reprendre le travail de divers côtés dans les bassins de Liège. Les journaux de Liège rapportent encore divers attentats contre des sentinelles isolées, qui ont riposté à coups de fusil. La garde civique continue le service d'ordre dans la ville. L'agitation diminue considérablement.

« Le journal la Meuse dit que la grève actuelle n'est pas politique. Elle est la conséquence des excitations des chefs socialistes. On a dit aux ouvriers que la grève générale leur procurerait la réalisation de tous leurs desiderata, que l'armée fraterniserait avec les grévistes et que l'étranger leur donnerait des subsides. Ils ont tout cru.

« Le gouverneur de la province de Liège vient de prendre un arrêté interdisant les meetings en plein air dans toute la province. »

A la suite de l'envoi de témoins de M. Isaac, le désormais célèbre sous-préfet d'Avesnes, à M. Rochefort, une rencontre a été décidée.

Les quatre témoins, MM. Louis Besson et André Brouillet pour M. Isaac, — Ayraud-Degeorge et Galli pour M. Henri Rochefort, ont pris, l'avant-dernière nuit, le train de Bruxelles.

Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* et le sous-préfet d'Avesnes les y avaient précédés, attendant que leurs témoins eussent choisi le terrain de la rencontre qui aura lieu sur la frontière belge luxembourgeoise.

L'arme choisie est l'épée ; les conditions du combat sont très sérieuses : le corps à corps, notamment, y sera permis ; cette clause exceptionnelle y a été introduite à la suite de la demande formelle des témoins de M. Isaac.

NOUVEAU PROGRAMME

Un rédacteur du *Figaro* a interviewé à Bruxelles le général Boulanger :

Au point de vue de la politique intérieure, le général modifie son programme de 1889 ; il abandonne le terrain de la révision.

« Il n'y a plus rien à faire avec la révision, déclare-t-il ; mais j'ai un nouveau programme de combat que je développerai bientôt. »

Pour le moment, il s'occupe de la réorganisation de son parti :

« Les tristesses de la défaite m'ont prouvé, dit-il, ce que valaient quelques-uns des amis entre les mains desquels je remettais toute ma confiance.

« En tous cas, ce que vous pouvez affirmer, c'est que je suis décidé à faire réviser bientôt l'infâme procès de la Haute-Cour.

« Ce jour-là, à l'heure que j'aurai choisie, je rentrerai en France, j'irai me faire arrêter en plein Paris, je dirai à mes juges : Me voilà !... et vous verrez l'effet que produira sur le public cette comparution inopinée. »

Puis il ajouta en souriant :

« Ce jour-là, mes amis d'hier seront peut-être plus embarrassés et plus gênés que mes juges de demain. »

A ORLÉANS

L'incident principal de la journée du 7 mai a été la présence officielle, à la préfecture, de la Franc-Maçonnerie, présentée au chef de l'Etat par M. Doinel, vénérable de la loge, membre du conseil de l'ordre, qui a rappelé au Président que son grand-père faisait partie de la franc-maçonnerie. Le Président a répondu : « Je vous félicite des services que vous avez rendus à la République. » Ainsi, la Franc-Maçonnerie a osé choisir la fête de Jeanne d'Arc pour se faire donner une sorte d'investiture officielle.

L'année prochaine, elle émettra la prétention de figurer avec ses insignes dans la fête annuelle ; l'évêque refusera, dans ces conditions, son concours, et l'on espère ainsi faire naître un conflit qui donnera un prétexte pour supprimer l'intervention des autorités civiles et militaires à la fête religieuse du 8 mai.

Ainsi la Franc-Maçonnerie, le plus grand commun diviseur des Français, devenue par la faiblesse de M. Carnot une religion reconnue, va travailler à la suppression de l'unité morale de la France, qui se refait, chaque année, à Orléans, par un nouveau miracle de Jeanne d'Arc.

Les loges écossaises vont essayer, après quatre siècles et demi, de prendre une revanche contre notre héroïne, qu'elles détestent.

Les Francs-Maçons français, nouveaux Bourguignons, se feront les instruments et les complices des haines séculaires de l'Angleterre.

Dans cette lutte qui se prépare contre le souvenir vénéré de la grande Française, les ennemis auront le sort des Anglais à Orléans, ce n'est pas douteux.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général comte Duhesme, commandant la 3^e brigade de cuirassiers, a été chargé de présider la commission spéciale instituée pour constater l'aptitude spéciale à la cavalerie des élèves de Saint-Cyr, désireux de servir dans cette arme.

LES OFFICIERS D'INFANTERIE

On remarque que plusieurs commandants de corps d'armée prescrivent aux officiers d'infanterie d'assister à pied aux revues.

Pendant les prochaines manœuvres, il faut s'attendre à voir se généraliser la tendance que nous constatons.

Les missions étrangères qui ont assisté aux dernières manœuvres allemandes ont remarqué que les commandants de compagnie dirigeaient leur troupe à pied.

Avec l'emploi des poudres sans fumée, l'intérêt du commandement prescrit de ne pas transformer les capitaines en cibles, dès qu'un régiment entre dans la zone du feu. Autant que possible, les officiers d'infanterie doivent considérer le cheval comme un simple porteur pendant les marches, les commandants de compagnie auront à mettre pied à terre dès que la troupe se déploie pour manœuvrer et combattre.

Depuis le 1^{er} mai, les carabines à petit calibre et à répétition ont été entièrement distribuées aux régiments de la 2^e division de cavalerie à Lunéville, Commercy et Neufchâteau.

D'ici aux manœuvres, la 6^e brigade de cavalerie, les 3^e et 4^e divisions indépendantes auront également reçu la nouvelle arme.

Les régiments de l'intérieur ne pourront recevoir, jusqu'à l'automne, que 40 carabines par régiment.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 mai 1891.

La situation du marché ne s'est pas sensiblement modifiée ; l'hésitation persiste et les affaires sont des plus restreintes. Cependant les dispositions paraissent un peu meilleures en fin de séance. Le 3 0/0 s'inscrit à 92.85 ; le 4 1/2 0/0 à 103.95.

La Banque de Paris se maintient en grande fermeté à 795, cours de la veille. Cet établissement qui a réalisé un énorme bénéfice sur la vente des fonds portugais devrait monter ; ce n'est que partie remise.

La Société Générale reste également sans changement à 475.

Le Crédit Lyonnais se consolide à 765, cours qui serait inexplicable sans la faiblesse générale.

La Banque d'Escompte ne s'écarte pas du cours de 495. L'assemblée générale est fixée au 28 mai courant.

Le Crédit Foncier fait 1,232.

Les cours du Crédit Mobilier s'améliorent ; ils ont, d'ailleurs, conservé au cours de la période de dépréciation générale que nous venons de traverser une fermeté relative qui a été l'œuvre du comptant.

Les actions et parts Tour Eiffel conservent un bon courant de demandes. Les recettes de la Tour, depuis le 22 mars, jour de la réouverture, jusqu'au 30 avril, s'élèvent à 74,080 francs.

On cote le cours de 280 sur les obligations première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico. Il est aisé de prévoir sur ces titres une plus-value justifiée, d'ailleurs, par les résultats constatés de l'exploitation.

Le marché des actions du Crédit Foncier d'Autriche s'élargit à Vienne d'une manière remarquable ; les cours qui étaient à 1,072 se sont élevés à 1,085.

Les Chemins Economiques sont à 417.50, ex-coupon de 7.50.

Chronique Locale
ET DE L'OUEST

LE FIASCO DE L'EMPRUNT

OU LES TRIBULATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Il y a quelques semaines, l'organe de M. le Maire — le *Courrier de Saumur* — annonçait triomphalement le succès de l'emprunt de 400,000 francs émis par la Ville à 3.50 0/0.

M. Combier n'est-il pas en effet le maître absolu à Saumur ?

La population catholique réclame-t-elle des processions ?

M. le Maire répond : Je suis l'ennemi des processions. Donc, vous n'aurez pas de processions.

Les ouvriers supplient-ils M. le Maire de rétablir la taxe du pain ?

Ces gens-là m'ennuient, répond M. Combier ; et, pour sa justification, il ose dire à son Con-

seil municipal : « Je n'ai pas le droit de taxer le pain ! »

Personne ne discute ses ordres, et lorsqu'il indiqua que le taux de l'emprunt serait fixé à 3 1/2 0/0, aucune observation ne fut faite par ses conseillers municipaux.

Aussi, grand fut l'étonnement, à la Mairie, lorsque, le vendredi 24 avril, le secrétaire constata que l'appel à la confiance des habitants n'avait pas été entendu. *Ce succès sans précédent* était un four sans précédent. Il se passa alors une scène tragico-comique dont nous ne voudrions pas priver les lecteurs de l'*Echo Saumurois*.

M. le Maire était à Paris. Quoi faire à Saumur quand on est millionnaire ? Il avait dit en partant : L'emprunt sera couvert à 3.50. — N'était-ce pas suffisant ? Il faudrait bien voir que les Saumurois se permissent de résister à son appel.

Eh bien, cher Monsieur Combier, cette fois votre autorité est méconnue, et, pour nous servir de l'expression même de votre organe, vous qui n'avez jamais eu la sympathie de personne, vous n'avez pas eu la confiance de la population.

Aussi quelle irritation à l'annonce de cette nouvelle transmise par le téléphone, Saumur-Paris :

Allo ! Allo ! Qui là ? — Secrétaire. — Quoi de nouveau ? — Emprunt pas couvert ; Saumurois tête très dure, veulent pas comprendre que placement 3.50 excellent. — Voyez les amis, pistonnez, pistonnez ! — Déjà fait, rien pu obtenir ; feriez bien de verser cent mille francs. — Pas si bête, viens de placer capitaux à 6 0/0 dans lumière électrique. — Alors revenez Saumur. — Oui, convoquez amis. Arriverai cette nuit par train Orléans....

Le 30 avril, à 3 heures du matin, j'étais justement à l'arrivée du train, gare d'Orléans, lorsque je vis gravir la rampe par un Monsieur à barbe blonde avec des lunettes bleues. Je le pris d'abord pour un certain général. Après un examen plus attentif, je reconnus notre honorable maire.

Le lendemain, au train de nuit de l'Etat, le Monsieur à la barbe blonde repartait pour Paris.

Pourquoi tant de mystère ? Que s'était-il donc passé ?

Mon Dieu ! quelque chose de bien simple :

L'aréopage, si populaire à Saumur, convoqué par son chef, avait pris une décision suprême. — Soyons à la hauteur des événements, s'étaient-ils dit. Il manque 122,500 francs que ces naïfs Saumurois ont dédaigné de prendre, sacrifions-nous.

Et chacun inscrivit sur une feuille le montant de son sacrifice. Le déponillement des feuilles terminé, le secrétaire constata que les souscriptions des vingt-sept conseillers s'élevaient à... 22,500 francs.

A cent mille francs près, la souscription était convertie.

Comment trouver ces 100,000 francs ?

Eh ! parbleu ! par un moyen très ingénieux : emprunter à 4.25 pour cent !

Et c'est pourquoi M. le Maire reprenait en toute hâte le train de l'Etat de 1 heure du matin, pour négocier cet emprunt avec le Crédit Foncier.

Aujourd'hui l'affaire est faite. L'emprunt de 400,000 francs est couvert :

277,500 fr. par Saumur, à 3.50 ;
22,500 fr. par les conseillers municipaux, à 3.50 ;
100,000 fr. par le Crédit Foncier, à 4.25.
400,000 fr.

Nous connaissons M. le Maire de Saumur comme un négociant intelligent, un financier habile laissant aux gogos les placements à 3.50, écremant ceux à 5 et 6 0/0, il vient de se révéler administrateur plus habile encore.

Pas contents par exemple les souscripteurs saumurois qui avaient mis leur confiance en leur maire : 3.50 pour eux, 4.25 pour le Crédit Foncier !

Mais, que voulez-vous que cela puisse faire à M. Combier ? Depuis onze ans maire de Saumur, il a bien la certitude de l'être longtemps encore. Aux prochaines élections il donnera ses ordres et... et il ne sera pas réélu. Non, Monsieur le Maire, votre règne est fini, bien fini. Ouvriers et commerçants dont vous avez méconnu les justes plaintes, petits rentiers qui ont fouillé leurs bas de laine pour assurer le succès de votre emprunt, voteront contre vous, soyez-en sûr. Vous pourrez vivre à Paris tout à votre aise, personne ne s'en plaindra et vous direz un jour, comme le Romain déçu : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes cendres. »

DE KERMU.

Dans la séance, j'allais dire presque le huis-clos, du Conseil municipal de Saumur du 6 mai, une commission a été nommée pour aller à Paris.

Il s'agit d'en finir avec ce fameux tramway saumurois, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal pour tout ce qu'il y a de voitures, de charrettes, de cochers et de camionneurs à Saumur.

Mais qui va payer le voyage à ces honorables... *cipaux* !

Eux, parbleu ! — Allons, donc ; ce serait trop de bonhomie et pas assez d'opportunisme.

Cependant, si j'ai bonne mémoire, cela ne coûte que 35 francs 30, en seconde, aller et retour par Orléans. Et qu'est-ce que 35 fr. 30 pour MM. Bonneau, Contard, Galbrun et Vinsonneau, tous riches propriétaires, négociants ou entrepreneurs ?

Peu de chose. — Mais qu'importe ! — Il importe si bien que vous et moi, contribuables,

nous pourrions bien payer ce petit voyage d'agrément qui de longtemps sans doute n'aboutira à aucun résultat sérieux. — Qui vivra verra.

Notre appel d'hier en faveur de la famille Lemoine, rue de la Comédie, a été entendu.

Déjà nous avons recueilli des souscriptions s'élevant à la somme de 10 fr.

Les offrandes sont toujours reçues dans nos bureaux.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur la discussion de la proposition d'amnistie, repoussée par 294 voix contre 161, les députés de Maine-et-Loire ont voté *contre*, excepté M. de Terves qui n'a pas voté.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 40 mai. — Alexandre Martin, rue de Fenet.

MARIAGE

Le 11 mai. — Jules-Henri-Joseph Jaulnay, plâtrier, a épousé Clémence Rousseau, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 9 mai. — Henriette-Françoise Vinsonneau, épouse de Cristin-Félix Lafrance, propriétaire, 65 ans, petite rue Saint-Nicolas ; — François Guillon, forgeron, 76 ans, rue Courcouronne.

Le 11. — Jean-Michel-Emmanuel-Pierre Lemoine, plâtrier, 34 ans, rue de la Comédie ; — Pierre Bardou, propriétaire, époux de Martine Taveau, 78 ans, rue d'Orléans ; — François-Olivier Amary, cocher, 44 ans, à l'Hospice.

LES CONGÉS DE LA PENTECÔTE

Le ministre de l'instruction publique vient d'ajouter un jour aux congés de la Pentecôte, qui sont définitivement fixés, pour les lycées et collèges, de la manière suivante :

Sortie : le samedi 16 mai, après la classe du soir régulièrement faite.

Rentrée : le mercredi soir 20 mai pour les internes et le jeudi matin pour les externes.

Les classes du mercredi seront reportées au jeudi.

Mairie de Montreuil-Bellay

Le Maire de Montreuil-Bellay a l'honneur de prévenir le public que l'assemblée de la Pentecôte aura lieu le 17 mai courant, comme les années précédentes, sur le Mail.

A l'occasion de cette fête, auront lieu des jeux de toutes sortes.

Dans la journée, concert par la Musique municipale.

Le soir, illuminations.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

Le Maire,
Signé : HACAULT.

LES ROSIERS

Le public est prévenu que la 2^{me} assemblée de cette commune, assemblée dite de la Pentecôte, aura lieu, comme les années précédentes, le *Lundi de la Pentecôte, 18 mai 1891*.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

La levée de la Loire

LA PYRAMIDE

Tous les Angevins et beaucoup d'autres habitants de Maine-et-Loire et d'ailleurs connaissent la Pyramide, près Angers, à la jonction de la route de Trélazé et de la levée de la Loire. Le *Journal de Maine-et-Loire* donne l'histoire de ce monument dans un article auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« En 1843, par une belle matinée du mois d'août, le duc de Nemours, accomplissant son excursion dans l'Ouest de la France, fit halte en ce lieu, en face de la pyramide qui a donné son nom à l'agglomération principale d'habitants (résidence du maire, du premier adjoint, de la gendarmerie, de deux médecins, deux pharmaciens, etc.), de la commune de Trélazé.

» Vainement alors s'enquit l'Altesse royale auprès des personnes rassemblées pour lui rendre leurs hommages, de l'origine de la tour de grès qui se présentait à leurs regards surmontée du drapeau national : pas plus le maire que le maître d'école, à cet égard directement interpellés, ne purent lui donner de réponse.

» Napoléon III n'eut pas meilleur succès, le 10 juin 1856, en présence de la Pyramide qui, un demi-siècle auparavant (1808) avait contemplé le plus grand des Napoléons passant sur la Levée, et du pied de laquelle il prenait lui-même une première idée du désastre des ardoisières inondées.

» Le préfet, interrogé par le Souverain, ne put qu'imiter de Conrart le silence prudent ; le maire de la localité, pris à partie par le préfet, resta bouche close : ainsi l'empereur n'en apprit pas plus long sur la Pyramide que le prince dont le profil rappelle celui d'Henri IV, de populaire mémoire.

» A quelle date et en quelles circonstances a donc été élevée cette construction, dont on ne retrouve plus ni l'inscription, grattée vers la fin du siècle dernier, ni la pierre qui en formait le couronnement, enlevée à la même époque, à raison, suppose-t-on, d'armoiries ou d'attributs royaux dont elle était pourvue ?

» Consulté à ce sujet par le préfet Vallon, à la suite de l'impériale visite, un grand érudit devant l'Eternel, M. P., aujourd'hui membre de l'Institut, dont la sagacité en cette cir-

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Mordy, comme un animal qui flaire le carnage et qui regimbe à la porte de l'abattoir, suivait son adversaire à contre-cœur. Il ne remuait ses bras et ses jambes qu'à regret ; son corps s'engourdissait, son courage se gelait. Vingt fois, Ferrari se retourna vers lui, et, le voyant rester en arrière, l'encouragea de mots rapides :

— Allons ! Encore quelques pas ! Nous arrivons bientôt !

Enfin, les deux hommes parvinrent à un endroit nommé la Pierre à l'Echelle. C'est en ce lieu que les touristes entrent sur le glacier des Bossons.

Le spectacle qu'on a sous les yeux est empreint d'une grandeur sauvage : entre les pentes toutes blanches de neige de montagnes qui s'enfoncent dans les nuages avec lesquelles elles semblent faire corps, comme entre des rives monstrueuses, un éboulis, un torrent large, profond, de blocs de glace se pressant et

s'enchâssant, est figé. Ces blocs semblent avoir été vivants, puisqu'ils se sont coupés, entaillés, brisés, dressés, entassés, culbutés les uns les autres et les uns sur les autres. Et pourtant, ils sont morts. Tout ce mouvement est immobile, et toute cette vie est morte.

Tout est blanc ou blanchâtre. Les nuages, d'un gris sale uniforme, pèsent sur la terre, s'arc-boutant aux flancs des montagnes. Les pentes, creusées en cirques, ou saillantes comme des taille-mer, éblouissent. Les surfaces horizontales ou peu inclinées du glacier reflètent des éclats fatigants, tandis que les coupures verticales des crevasses, d'une blancheur verdâtre, transparentes, semblent vous regarder. Elles paraissent être des yeux tout en prunelles d'une profondeur insondable, les yeux de l'abîme, et ces yeux, quand on les a une fois considérés, vous fixent, vous troublent, vous attirent, vous appellent vers leurs mystères, vous fascinent irrésistiblement.

Des parois des crevasses rayonne une lueur glauque ; et la clarté monte d'en bas, du glacier, des pentes des montagnes, vers le ciel terne.

A quelques pas de l'endroit où s'arrêtèrent les deux parieurs, s'ouvre un couloir d'envi-

ron deux cents mètres de largeur, par où descendent fréquemment des avalanches.

Sur un deuxième côté se dresse l'Aiguille du Midi ; en face des pentes de la montagne s'étend le chaos du glacier.

Ferrari se posta, la carabine au poing, sur le chemin qu'ils venaient de parcourir : ainsi Mordy se trouvait enfermé entre le couloir, la montagne, le glacier et son ennemi.

Sans songer à s'inquiéter de cette position, le faux baron Plock déposa sur la neige la cage qu'il portait sur son dos. Il l'ouvrit et en tira un pigeon. Le pauvre oiseau, étourdi dans son étroite prison par les cahots du voyage, endormi par l'obscurité qui régnait dans sa cage, parut d'abord tout effaré de l'éclatante lumière réverbérée par la neige ; puis, saisi par le froid, il se dressa, secoua ses plumes, regarda de côté et d'autre, prit son élan et s'envola.

Ferrari, du canon de son fusil, suivit la direction de son vol, fit feu, et le pigeon tomba sur le glacier.

Le bruit de la détonation se répercuta en échos sonores contre les parois des montagnes ; ici, d'un ton assourdi ; plus loin, éclatant comme un roulement de tonnerre ; ailleurs, sec comme un fouet qui claque. Un sérac, que

l'on apercevait à quelque distance sur le glacier, glissa sur sa base et s'écrouta dans une crevasse. On entendit le bloc se briser, et rebondir de chute en chute, puis un grand bouillonnement, comme celui d'un torrent autour d'un rocher, monta de l'abîme, tandis qu'un dernier écho du coup de carabine qui s'en revenait, on ne sait par quels détours, clamait encore dans une anfractuosité de rocher, avec une voix bizarre, comme un aboiement.

— Au deuxième pigeon ! commanda Ferrari. Au fur et à mesure que les coups de feu ébranlaient l'air, les séracs s'inclinaient et tombaient ; les chutes des blocs retentissaient plus fréquentes, et, des profondeurs insondables du glacier, des grondements montaient plus sinistres.

Mordy devenait visiblement inquiet. Au cinquième pigeon, un bruit sourd et roulant retentit au-dessus des têtes des deux parieurs. Ils levèrent les yeux vers le couloir. Le bruit descendait en s'accroissant, puis il s'arrêta, s'affaiblit, se perdit en échos, se dissipa.

— Une avalanche est tombée au-dessus de nous, expliqua Ferrari. Heureusement, elle a été arrêtée en route par quelque obstacle. Au sixième pigeon !

constance n'a pas été un instant en défaut, s'est révélé le Champollion de l'obélisque devant lui posé comme une énigme à déchiffrer.

» Diverses inductions, dit M. P., en son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, « me permirent dès l'abord de proposer une conjecture que bientôt des pièces officielles, découvertes dans les archives de la mairie d'Angers, me donnèrent le moyen d'affirmer comme une certitude. » *Scripta manent*, dit l'adage : les écrits sont là.

» De ces pièces il résulte que la colonne mémoriale — rafraîchie et mise en plus grand relief par la récente création d'un square — a été érigée en 1743, par l'architecte Launay, à l'effet de constater l'achèvement de la levée de la Loire, cette longue et massive muraille qui, plus utile que celle de la Chine, a pour fonction de garantir de l'inondation les plus fertiles terres de France. »

SUICIDE A VIHIER

Mardi dernier, la veuve Coulbault, rentière, s'est jetée par la fenêtre de sa chambre : le corps est tombé sur le pavé et la mort a été presque instantanée. Le docteur Hagnault a déclaré que cette femme souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur qui parfois la rendait folle.

ANGERS. — *Courses vélocipédiques.* — Si la journée de dimanche n'a pas été ensoleillée, en revanche, elle a été gratifiée d'une température que l'on a pu, avec juste raison, qualifier d'éminemment favorable aux courses de fond.

Voici les résultats de ce long tournoi vélocipédique :

1^{er} prix, Charron, 350 fr. — 2^e, Béconnais, 200 fr. — 3^e, Fournier, du Mans, 120 fr. — 4^e, Jiel, 80 fr. — 5^e, Brice, 50 fr. — 6^e, Bouhours, 30 fr. — 7^e, Delille, 20 fr.

Les trois premiers ont fourni une course de 106 kil. 400 mètres et ont obtenu, outre leur prix, la prime de 50 fr.

COUR D'APPEL D'ANGERS

M. Dessalles, juge d'instruction à Limoges, est nommé conseiller à la Cour d'appel d'Angers, en remplacement de M. Dumont, qui passe en la même qualité à la Cour d'appel de Limoges.

M. Dessalles est âgé de 59 ans. Il était juge d'instruction à Limoges depuis 1882, après avoir été successivement juge au tribunal de Bourgneuf et au tribunal de Guéret. M. Dessalles a publié des travaux juridiques sur les *Biens communaux*, sur la *Détention préventive* et sur la *Réparation des erreurs judiciaires*.

Au huitième, le tireur dit :

— Maintenant que j'ai gagné le pari, donnez la liberté aux autres oiseaux.

Mordy le fit ; puis, il murmura avec un soupir de soulagement, comme après une corvée accomplie :

— Maintenant, allons-nous-en !

— Pas encore ! répondit Ferrari. Avant de nous en retourner nous avons à causer.

Et, posant sa carabine à terre, il sortit un revolver de sa poche et ajusta l'émissaire d'Odou Wegrow. Celui-ci jeta un regard autour de lui et vit qu'il n'avait aucune retraite.

— Vous m'avez amené ici pour m'assassiner ! s'écria-t-il.

Plongeant la main dans sa poche, il en tira, lui aussi, un revolver et le braqua dans la direction de son adversaire. Ferrari, d'un mouvement rapide, mit un genou en terre, et, visant par en-dessous, le canon de l'arme de son adversaire, il fit feu. Le revolver de Mordy lui sauta des mains, tomba et s'enfonça dans la neige. Il se trouva ainsi désarmé.

— Maintenant, c'est à vous ! reprit l'explorateur en quittant sa position de tir et en se relevant.

Mais aussitôt les deux adversaires sentirent un vent violent, et furent renversés, enveloppés

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT

Une tentative de déraillement vient d'avoir lieu sur la ligne de Loudun à Châtelleraut, sur le territoire de la commune de Clairvaux.

Le mécanicien s'aperçut tout à coup que la marche de sa machine était anormale. Se penchant au dehors, il aperçut un assez gros fagot engagé dans le chasse-pierres. Ayant aussitôt arrêté le convoi, il descendit à terre et enleva le fagot. Un autre paquet de bois avait été posé sur un autre rail, mais rejeté dans le fossé.

Une enquête a été ouverte sur cette tentative criminelle.

CHINON. — Les trois individus qui s'étaient évadés, dans la nuit de mercredi à jeudi, de la prison de Chinon viennent d'être arrêtés.

Ils comparaitront certainement, à la prochaine session, devant la Cour d'assises d'Indre-et-Loire.

NANTES. — *Grand mariage.* — Aujourd'hui mardi a lieu à Nantes un grand mariage. Le lieutenant Hervouet de la Roberie, du 3^e dragons, épouse M^{lle} Zentz d'Alnois, fille du général ancien commandant du 11^e corps d'armée.

Le connétable du Guesclin était seigneur de la Roberie. — En 1793, 1794, trois frères de la Roberie faisaient partie de l'armée de Charette dans la guerre de Vendée. L'aîné fut envoyé en mission diplomatique en Angleterre, le cadet commandait la cavalerie du célèbre chef vendéen, et le troisième, une de ses divisions d'infanterie. En 1832, une tante du lieutenant de la Roberie fut tuée par un soldat, quand elle voulait éloigner les troupes à la recherche de la duchesse de Berry, qui s'était réfugiée dans cette famille.

Lancement d'un yacht. — Hier matin, à 7 heures 1/2, il a été lancé à Nantes, des Chantiers de la Loire, le yacht *Strela*, construit pour le grand-duc, frère de l'empereur de Russie.

Après la bénédiction, donnée par un pope russe, l'élégant bateau, débarrassé des étais qui le soutenaient et surmonté de trois pavillons, est parti comme une flèche en fendant l'eau de son étrave.

La construction, à laquelle on a apporté le plus grand soin, fait honneur aux Chantiers de la Loire.

Il ne sera complètement achevé, muni de sa machine et de ses agrès, qu'au mois d'août ou de septembre prochain. Le grand-duc enverra quelques officiers pour l'examiner et en prendre possession, et à cette occasion une fête aura lieu aux Chantiers de la Loire.

On a beaucoup remarqué, hier matin, la piété des Russes présents au baptême du navire.

par une masse de neige qui tombait du couloir. Sans doute, la détonation du revolver avait ébranlé l'air avec une force suffisante pour occasionner la rupture de l'obstacle derrière lequel l'avalanche de tout à l'heure s'était arrêtée et amassée. Elle avait alors continué, avec une nouvelle impétuosité, sa course un instant interrompue, et avait enveloppé les deux ennemis.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40
— de 10 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

Nos armateurs pourront trouver là un excellent exemple à suivre.

L'Espérance du Peuple dit qu'un caporal du 65^e de ligne, François Martin, âgé de 21 ans, s'est tué d'un coup de fusil dans la tête, à la caserne Cambonne.

LE TRIPLÉ SUICIDE DE MANSIGNÉ

L'avenir de la Sarthe annonce la mort de M. Guilmet, ce père de famille qui s'était empoisonné, ainsi que sa femme et son fils, parce que ce dernier avait été déclaré impropre au service militaire.

M^{me} Guilmet et son fils, que le poison n'avait pu achever, étaient allés se précipiter dans un puits. Seul, le père était resté vivant quelques jours encore.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 95 fr. ; 2^e classe, 70 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 60 fr. ; 2^e classe, 45 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de la Pentecôte

17 mai 1891

AVIS. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés par toutes les gares de son réseau à destination de Paris (Montparnasse ou Austerlitz) ou inversement, pendant la période du vendredi 15 au vendredi 22 mai (inclus), dont la validité expirerait avant le 25 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 25 mai (inclusivement).

Cette prolongation de validité est applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans ou Etat-Ouest).

NOUVELLES A LA MAIN

Sur le quai d'une gare de chemin de fer. C'est un dimanche, la foule se presse et le train va arriver.

— En arrière ! crie un employé au public.

Puis, voyant qu'on ne se recule pas assez vite :

— En arrière ! crie-t-il de nouveau.

Puis, haussant les épaules :

— Il me semble que je parle français.

— Dis donc : tu viens de toucher de l'argent ?

— Oui, et pas mal.

— Alors, prête-moi un louis.

— Impossible ! c'est tout en pièces de cent sous !

Deux aimables chenapans comparaissent devant la police correctionnelle.

— Où demeurez-vous ? demanda le magistrat à l'un d'eux.

— A la belle étoile.

— Et vous ?

— A l'étage au-dessus.

Un marchand de vin qui veut faire du vin à quatorze ferme sa boutique pour ne pas être pris en flagrant délit.

Puis il écrit dessus avec un bâton de craie :

« Fermé pour cause de baptême ».

MARCHÉS

SAUMUR, 9 Mai

Froment-commerce, l'hectolitre	21 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 45	Veau	2 —
Méteil	17 50	Mouton	2 40
Seigle	13 60	Porc	1 60
Orge	14 —	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 —	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	35 —	Oies	10 —
Haricots rouges	30 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 75
Noix	16 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	75 —
Châtaignes	—	Luzerne	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	35 —
Son	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	12 —	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	65 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 38 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 36 55	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 135 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	— 45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

LONGUÉ, 8 mai

Blé-froment, l'hect., 22 fr. — Seigle, 15 fr. — Orge, 14 fr. — Avoine, 10 fr. — Pommes de terre, le d.-d., 1 fr. — Foin, la charretée, 780 k., 60 à 80 fr. — Paille, 30 fr. — Pain, les 6 k., 2 40. — Beurre, le demi-kil., 4 30. — Œufs, la douzaine, » 70. — Volailles, la couple, 4 à 8 fr.

ANGERS, 9 mai

Froment, le d.-décaltre, 4 55. — Avoine, 2 20. — Seigle, 3 10. — Orge, 2 95. — Pommes de terre, 1 fr. à 1 25. — Foin, les 1,050 kil., 105 fr. — Paille, 45 fr. — Œufs, la douz., » 80. — Beurre, la livre, 4 40. — Poulets, la couple (Beaufort et environs), 4 à 4 50. — Poulets (Candé et environs), 3 75 à 4 25.

Le Quinim Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un vin tonique et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc. « Le Quinim Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinquina produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. » (ROBIQUET, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris). Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

COPIE DE LETTRES SANS MOUILLAGE

Avec ce copie de lettres, il n'est pas nécessaire d'humecter le papier.

S'adresser au bureau du journal.

HERNIES

Guérison radicale par le **Bandage électromédical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 46, rue de l'Arbre-Sec. **M. MARIE** jeune fera lui-même l'application de ses appareils à Angers, les mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 mai, hôtel de Londres (sur le quai) ; à Saumur, le vendredi 15, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, hôtel de la Paix.

M. Marie revient visiter ces villes tous les six mois en mai et novembre.

20 ans de Merveilleux succès

Ce bandage est créé immédiatement devant les personnes pour chaque cas qui se présente et il est le seul qui puisse assurer la guérison radicale en peu de temps.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION AMIABLE

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 23 mai 1891, à une heure de l'après-midi,

UNE MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, rue de l'Abattoir,

COMPRENANT : Quatre pièces au rez-de-chaussée, caves, grenier, cour et jardins.

Loyer, 500 fr. Jouissance de suite.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LELIÈVRE.

A VENDRE

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M^e LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PETITE MAISON

46, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

Boutique et grand Local

A LOUER

Pour Commerce ou Industrie

COMPTOIR et CASIERS à VENDRE

RUE NOTRE-DAME, 95.

A VENDRE

UN COFFRE-FORT système HAYMER aîné (n^o 9).

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

COUPLE DE PAONS

Prenant 2 ans

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Grande et Belle CAVÉ

A LOUER

Située rue de Fenet

S'adresser à M. TERRIEN aîné.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Offres et Demandes

ON DEMANDE une Domestique ou un Ménage.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE DOMESTIQUE.

S'adresser au bureau du journal.

EN VENTE

Chez MARCHAL & BILLARD, éditeurs, 27, place Dauphine,

PARIS

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

La Crise Notariale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

DU NOTARIAT MODERNE

Par JULES ROUXEL

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce 0.60 Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.20
Coulommier, — — — 0.80 Roquefort (s^{te} des caves), — 1.60
Brie, 1^{er} choix, 1/2 kil. 1.40 Gruyère, 1^{er} choix, — 0.95
Emmenthal extra, — 1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
Le 1/2 kil., 2 f. 90
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	93 —	Banque de France	4435 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	386 —	Compagnie parisienne du Gaz	527 —
3 0/0 1891	91 15	Banque d'Escompte	495 —	comm. 1879 3 0/0 r. à 500	—	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	370 —
3 0/0 amortissable	93 30	Comptoir national d'Escompte	575 —	fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	469 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	24 —
4 1/2 1883	103 75	Crédit Foncier	1235 —	comm. 1880 3 0/0 r. à 500	464 —	— 6 0/0 2 ^e série	24 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	590 —	fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	421 —	obligations à lots	87 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	540 50	Crédit Lyonnais	767 50	fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	462 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	595 —
— 1865 4 0/0	516 —	Crédit Mobilier	385 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	409 —	Dépôts et Comptes courants	365 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	440 —	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	403 50	Société Générale	475 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	441 —	— 1889 4 0/0	97 80
— 1875 4 0/0	509 —	Paris-Lyon-Méditerranée	900 —	Midi 3 0/0 anc. r. à 500	439 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	96 90
— 1876 4 0/0	509 —	Midi	1480 —	Nord 3 0/0 r. à 500	446 25	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	405 —	Bons de liquidation	522 —	Orléans 3 0/0 r. à 500	442 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	439 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	506 75

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		Bordeaux				5 40	8 20					3	Nantes d.	10 47	8 25	8 52	12 7	3 40	7 35	7 55	7 35
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33	Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	6 40		6 40	Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51	Niort	5 25			9 42	10 51	12 45	5 35	8 10	8 30	8 30	La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Noyant-Méon	11 20			1	5	3 8	7 40	1 13	5 54	Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	4 35	4 15	8 40	10 10	10 46	Les Rosiers	7 19	10 56	12 46	3 52	6 23	6 23	6 23	6 23
Linières-Bouton	11 29					3 17	7 49		6 4	Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15		St-Clément	7 26		12 53	3 59	6 32	6 32	6 32	6 32
Vernantes	11 43					3 30	8		6 14	Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41			St-Martin	7 33		12 59	4 7	6 41	6 41	6 41	6 41	
Blou	11 54					3 41	8 10		6 24	Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50			Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	14 4	20 5	5 56	6 58	10 24	
Vivv	12 2					3 49	8 17		6 31	Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55			— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30	
SAUMUR (Orl.)										SAUMUR (Etat)											Varennes	8 5	11 26	1 27	4 45	6 16	7 39	10 50	10 50
(arrivée)	12 15			1 33	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3			Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50	
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20				Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16	
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41		7		Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31				Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48	
SAUMUR (Etat)										SAUMUR (Orl.)										Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
(arrivée)	12 41				4 34	8 51		7 11		(arrivée)		7 47	11 44	4 34	3 12	5 39				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
(départ)					4 11	8 30		6 50		(départ)		7 57	11 54	4 39	3 16	5 43				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Nantilly (départ)					4 23	8 43		7 3		Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Chacé-Varrains					4 29	8 49		7 9		Blou		8 20	12 19		3 36	6 6				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Brézé-Saint-Cyr					4 37	8 56		7 17		Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Montreuil-Bellay				2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33	Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Thouars				2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14	Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Niort				4 30	8 42		4 40	5 20	11 40	Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22	Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54	Paris		5 50		7 30	11 50	2 27				Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5	7	5 7

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,